

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE DIONS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2015

L'an deux mil quinze et le 07 mai à 20 heures 20 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc GIBERT, Maire.

Etaient présents : GIBERT Marc, RAYMOND Nicole, BOUCOIRAN Jérôme, ROUQUETTE Sébastien, BOURDON Bernard, FRICON Marceau, VEDRINES Joffrey, MICUCCI Michael, VERDALLE Jean, CHABERT Patrick, VINCENT André, FOURNIOL Madeleine, AUBONNET Julien,

Absents et excusés : BOUCHERIE Catherine, DINIAKOS ROUVIER Bernadette.

A donné pouvoir : DINIAKOS ROUVIER Bernadette..... à..... VINCENT André

Secrétaire de séance : RAYMOND Nicole

Début de séance : 20 heures 20

Retour sur le compte-rendu précédent :

- Un conseiller évoque la délibération prise à l'unanimité, lors du conseil du 10 avril 2015 demandant que le montant de la taxe soit proposée au prochain conseil. La commission des finances travaille sur ce dossier.

I Délibération pour :

Un ajout à l'ordre du jour concernant le tarif de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)
⇒ Unanimité

En accord avec la commune de La Calmette le tarif de la demi-journée est fixé à 12.88 euros
⇒ Unanimité

II Délibération sur le projet de remise en état de la toiture de la classe des grands à l'école

- ① Sur la faisabilité ⇒ Unanimité
- ② Sur la demande de subvention ⇒ Unanimité

Il faut reprendre le risque de faire les travaux au mois d'août sans attendre la réponse du ministère à la demande de subvention.

- ③ Pour la réalisation des travaux ⇒ Unanimité
- ④ Pour le choix de l'entreprise BARNOYER ⇒ Contre : 1, Abstentions : 3, Pour : 10

III Choix de la secrétaire de mairie

La date de remise des candidatures était le 1^{er} mai dernier délai.

Lecture est faite de la réponse de Maître MARGALL, sur la possibilité de garder Sabine MOSCA en transformant un CDD en CDI (contrat de stagiaire) ⇒ Unanimité

IV Information sur la mise en place du chantier ouvert par Nîmes Métropole dans le cadre du projet « station d'épuration »

La station de refoulement se trouve contre le Goutajon.

Une chambre de vannes sera installée rue du Puits Neuf et une au carrefour de la rue de Russan.

Dès le 30 juin, pendant les travaux de la traversée du village la route sera barrée.

L'entreprise SOGEA doit présenter un nouveau programme qui doit durer jusqu'à la fin du mois d'août.

A partir du 18 mai jusqu'au 19 juin la route sera barrée de l'entreprise TIXADOR jusqu'à la route de St Chaptes.

Nous devons faire de l'information auprès des Dionsois au fur et à mesure des réunions de chantier qui se tiendront une fois par semaine.

(Le vide-grenier et la fête votive auront lieu avec des arrangements possibles).

Place Brot et rue du Fort : Les travaux sur le réseau eau et assainissement débuteront au mois de juin.

V Information sur le SIVU des Meyrannes :

Consécutivement à la réunion qui s'est tenue en préfecture avec les maires des communes concernées, les représentants de la CAF, du département, des communautés des communes, du centre de gestion, et des collectivités locales un état actuel des finances du SIVU a été dressé.

La mutualité sociale agricole va verser 30 300 euros qu'elle doit et la CAF 40 000 euros.

Les services de la préfecture ont fait une simulation pour les autres communes, le montant s'élève à 3 700 euros par enfant et par an.

Les mêmes services ont fait un budget en équilibre pour 2015 qui s'élève à 21 288 euros pour DIONS. Mais il faut prévoir une augmentation des investissements rendue nécessaire par l'état dégradé des locaux.

Cependant une étape a été franchie.

Question diverses :

La commission appel d'offres doit se réunir pour deux marchés :

- Celui de l'éclairage et celui de la restauration.

Le moulin : L'arrêt de la cour d'appel a été rendu le 30 avril 2015.

Le tribunal ordonne une expertise et désigne un expert qui doit déposer son rapport dans un délai de 4 mois à compter du jour de saisine.

La fête votive : Elle aura lieu du 25 au 28 juin 2015. Le programme détaillé sera affiché mais nous savons déjà qu'il y en aura pour tous les goûts. Les deux spectacles (graine de raseteurs

et spectacle équestre) présentés par Nîmes Métropole sont maintenus le jeudi et le dimanche après-midi.

L'église : L'installation campanaire, réalisée par l'entreprise LAUMAILLET débutera le 19 mai. C'est le dernier chantier pris en charge par l'assurance (8 000 euros).

Le chauffage au gaz impose un contrat d'entretien de 700 euros annuels.

L'installation d'un point de chauffage électrique s'élève à 2 000 euros (devis entreprise SALSE).

Le concert organisé au temple de St Chaptès a rapporté 2 400 euros.

Les travaux :

❶ Il faut demander une subvention (DETR) pour réparer les chemins qui ne mènent pas aux habitations.

❷ L'état des voiries est très dégradé (rue du Puits Neuf et rue des Espélucas). On peut essayer d'intervenir en attendant les vrais travaux qui ne seront pas faits avant 6 à 8 mois. Le crédit « guichet unique » prévoit une remise en état à l'identique. On pourrait l'améliorer ce qui imposera de faire des choix.

❸ La Braune : Entre l'étude et les travaux il faut compter 2 ans.

Le bulletin municipal : Il est en préparation.

Une annonce : Il y aura un Bal Folk le 30 mai au Foyer de l'église. Il s'agit d'une soirée caritative au bénéfice de la commune.

Une demande : Prévenir par un panneau sur la route des Grès, toutes les fois que la route des garrigues est fermée à cause des tirs de l'armée.

Le litige RODRIGUEZ : La caravane a été retirée. Les époux RODRIGUEZ habitent à Boucoiran.

Il reste à faire un Procès-Verbal de constatation.

Visite de la carrière TIXADOR : Les conseillers qui le souhaitent peuvent proposer une date.

Clôture de la séance : 23 heures

Le Maire,
Marc GIBERT

Le secrétaire de séance,
Nicole RAYMOND